

Table ronde *Langages et peuples d'Europe.*
Cristallisation des identités romanes et germaniques
(VIIe-XIe s.)

COMMUNICATION :

*La longue Vie de saint Léger : émergences
culturelles et déplacements de pouvoir (VIIe-Xe
s.)*

1. Zone frontière diachronique : choix d'un guide.
2. Le premier saint Léger en *latinitas minor*.
3. Le second saint Léger en *romanitas maior*.
4. Genèse du second saint.
5. Émergences culturelles et déplacements de pouvoir.

1 - ZONE FRONTIÈRE DIACHRONIQUE : CHOIX D'UN GUIDE

En choisissant de parler de «la longue Vie de saint Léger», j'ai tenté de me placer au coeur du sujet proposé pour ce colloque. Dans la mesure où ce dernier présente une unité, il traite de thèmes étroitement apparentés comme le changement de langue, l'émergence des langues nouvelles, l'accès de ces langues à la *scripta*, et enfin la promotion de cette *scripta* à la littérature¹. A ces thèmes ont été proposés des lieux d'application sous la forme de zones frontières en diachronie, par exemple la succession *latin/ français*, ou en synchronie, telle la rencontre *latin/ germanique*. Tout ce domaine de recherches est à la fois semé d'embûches et dévoré par une bibliographie séculaire et contradictoire.

Pour tenter d'esquiver les chausse-trapes, il est possible de s'orienter en suivant sinon des guides, du moins des balises. Un tel type de repères se présente sur une période frontalière tant en diachronie (trois siècles s'étendant du latin au roman) qu'en synchronie (zone de rencontre entre langue d'oc et langue d'oïl) avec les Vies successives dont a été honoré saint Léger depuis la *Vita Leudegarii prima* (VII^e siècle)² jusqu'au *Poème de saint Léger* (Xe siècle)³. Ces monuments ont deux caractères qui légitiment leur choix pour mon enquête. D'abord, ils présentent sur un même sujet une succession directe du latin mérovingien au roman archaïque. Je réserve provisoirement la dénomination précise de la langue du poème. Ensuite, le *Poème* a été composé dans une forme immédiatement littéraire, et même spécifiquement littéraire ; il n'est nullement une simple traduction-paraphrase. Cette longue Vie (Léger traverse les générations) pourrait ainsi offrir un paradigme de l'histoire qui nous intéresse.

Aussi vais-je étudier dans l'ordre le style et le public des *Vitae*, puis le style et le public du *Poème*. Ce sera le moment de poser le problème particulier de la ou des compositions/ rédactions du poème : lieu(x), langue(s),

¹. Je renvoie aux dossiers réunis par P. DELBOUILLE, *Tradition latine et naissance des littératures romanes*, in *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. 1, Heidelberg, 1972, p. 3-56 ; *La formation des langues littéraires et les premiers textes*, *ib.*, p. 560-584 et 604-622.

². Les *Vitae* latines ont été publiées par B. KRUSCH sous le titre général *Passiones Leudegarii episcopi et martyris augustodunensis* in *MGH, SRM*, t. 7, p. 249 sqq.

³. Edition procurée par J. LINSKILL, *Saint Léger. Etude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand suivie d'une édition du texte avec commentaire et glossaire*, Paris, 1937

date(s). Cet indispensable défrichage me permettra de conclure sur l'émergence culturelle du roman et sur les déplacements connexes de pouvoirs en ces âges et ces lieux de mutations.

2 - LE PREMIER SAINT LEGER EN *LATINITAS MINOR*

A. Base de la documentation

I. Toute la documentation concernant saint Léger repose sur la première Vie, *Gesta uel passio sancti Leudegarii episcopi et martyris. Domino uere sancto et apostolica ueneratione colendo Hermenario urbis Augustudunensis episcopo*. La rédaction en a été faite vers 690 par un proche de l'évêque Hermenaire d'Autun, commenditaire et dédicataire de l'oeuvre. L'auteur est inconnu, mais il est évident qu'il dispose d'une documentation considérable : tradition orale et écrite, voire connaissance directe de Léger. Le texte en est long : 35 paragraphes comptant de 20 à 40 lignes soit 50 pages de l'édition Krush (environ la moitié de chaque page étant occupée par le texte). Il offre une narration circonstanciée, mais modérément soumise au bourrage hagiographique traditionnel, l'auteur ayant une matière première largement suffisante pour satisfaire à son contrat. De fait, la teneur du récit est essentiellement historique : à sainteté «politique», récit également politique⁴. Le contexte institutionnel et social est décrit en détail. L'ennemi par excellence, le bourreau du saint, Ebroïn, est peint dans sa complexité : il pèse littérairement. Le manuscrit le plus ancien de cette rédaction, venu de Moissac et daté du Xe siècle est presque complet (*codex Parisiacus* n. 17002).

II. Une nouvelle rédaction de la *Vita* exécutée à Poitiers au début du siècle suivant par Ursinus est historiquement plus faible, plus «hagiographisée». Elle reprend dans l'ensemble le

⁴. Ces *Vitae* ont fait l'objet d'une importante lecture récente dans une perspective historique par P. FOURACRE, *Merovingian History and Merovingian Hagiography*, in *Past and Present*, Mai 1990, p. 3-38 et par P. FOURACRE et R.A. GEBERDING, *Late Merovingian France. History and Hagiography, 640-720*, Manchester-New-York, 1996. Je suis entièrement d'accord avec leur mise en valeur de ces documents. Ma seule restriction porterait sur leur tentative de considérer comme fiables les récits qui rompent avec les *topoi* hagiographiques. On ne peut malheureusement ériger en règle de discernement des procédures d'analyse toujours risquées face à ce type de littérature.

canevas de l'original qui est récrit. Elle a été rendue célèbre surtout par la présence de la préface et de ses considérations sur l'intelligibilité du latin mérovingien⁵. Le manuscrit le plus ancien de cette Vie est plus proche de la date de la première rédaction, puisqu'il remonte peut-être au VIII^e siècle (*Codex sangallensis* n. 548) et a donc été copié au temps où les contre-coups de la tragédie étaient encore frais dans les mémoires. Il est en outre complet. Enfin, il a joué un rôle dans la genèse du second saint Léger, médiateur entre la *Vita* de 690 et le *Chant* roman.

III. Il existe enfin une troisième rédaction beaucoup plus tardive en vers⁶, dont je ne traiterai pas ici. C'est en revanche le moment d'établir la synthèse de nos connaissances sur «l'affaire saint Léger» d'après les deux versions, I et II, de la *Vita*.

RESUME DE LA VIE

** Né dans le premier quart du VII^e siècle, mort en 679. Descendant d'une puissante famille de Gaule, essentiellement implantée dans la Bourgogne, il fut *nutritus*, selon l'usage, à la cour royale (Clotaire/Bathilde), avant de recevoir une éducation complète auprès de son oncle Didon, évêque de Poitiers (il est jugé *rutilans in eloquiis*). Il est ensuite abbé de Saint-Maxent avant d'être rappelé comme «consultant» à la cour où il rencontre le nouveau *maior palatii* Ebroïn. Engagé une première fois aux affaires du royaume, il devient ensuite évêque d'Autun, au coeur de sa propre région, vers 660. Sa fortune, son prestige intellectuel, et peut-être aussi un certain charisme, font de lui une figure de proue tant religieuse que politique. Il est désormais en situation de se mêler puissamment aux soubresauts qu'entraînent les conflits récurrents entre les maisons royales concurrentes, entre les différentes branches des aristocraties régionales, et surtout entre les tentatives répétées d'Ebroïn d'assurer une prééminence centralisatrice au bénéfice du pouvoir royal, quitte à le détourner à son profit, et les violents irrédentismes régionaux. Après plusieurs épisodes rocambolesques (le *maior* et l'évêque se retrouvent un temps déchus et expédiés au monastère de Luxeuil), Léger est directement confronté à Ebroïn. Celui-ci assiège Autun, met la main sur son

⁵. Cf. son étude dans M. BANNIARD, *Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992, p. XXX sqq.

⁶. Elle se trouve à la suite des Vies en prose.

adversaire, et lui fait subir divers supplices, dont celui de l'exoculation. Dans un deuxième temps et après une période d'errance, il est de nouveau torturé : sa langue et ses lèvres sont entaillées. Réfugié, grâce à diverses protections accordées par des *potentes*, dans un monastère (Fécamp), il finira par en être extrait et décapité.

B. Éléments de communication large.

Les deux Vies que je considère appartiennent au cycle des récits hagiographiques destinés à une large diffusion par le biais de la lecture à haute voix faite à l'intention des *illitterati*. Elles comprennent des éléments importants de communication large⁷. Y apparaît en effet la permanence du «système» mérovingien pour la réalisation de la «communication verticale» : linéarité du récit ; mise sur un pied d'égalité d'épisodes de niveau différents ; introduction de miracles acceptables... (la langue guérit, mais pas les yeux). Cette conviction est renforcée par la présence d'indices nets de lecture publique, surtout dans le cas de la *Vita II*. La syntaxe est pliée à ce but pédagogique en étant sans prétention excessive en général ; les rédacteurs veillent à la simplification de l'énoncé lorsqu'il aborde des épisodes «démonstratifs». Cette discipline sert un traitement topique du «martyr» : frugalité, piété, protection des pauvres, résistance au tyran, conversion immédiate des témoins, courage et distanciation physiques... Les auditeurs étaient en terrain familier⁸.

⁷. Ce thème de la communication a été étudié de manière exhaustive par M. BANNIARD, *Viva voce...* et R. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982. On verra aussi les apports importants de M. RICHTER, *Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter*, in *Historische Zeitschrift*, t. 222, 1976, p. 43-80 ; *A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? A propos d'une question mal posée*, in *Annales ESC*, t. 38, 1983, p. 439-448 et de M. VAN UYTFANGHE, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, in *Romanica Gandensia*, t. 16, 1976, p. 5-89 ; *Histoire du latin, protohistoire des langues romanes et reconstruction*, in *Francia*, t. 11, 1984, p. 579-613.

⁸. Pour des éléments d'analyse en ce sens, cf. M. BANNIARD, *Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Elegii*, in *L'Europe au VIIe siècle : changement et continuité*, Colloque CNRS/Warburg Institute, edd. J. FONTAINE, J. HILLGARTH, Londres, 1992, p. 58-86. Pour une série d'études parallèles, R. WRIGHT (ed.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres-New-York, 1991.

De nombreux traits du LPT2⁹ émaillent le texte, l'éclairent et le rendant perméable à des auditeurs dont la langue maternelle est en pleine évolution. Je produis quelques échantillons :

** *Erat enim memoratus Ebroïnus ita cupiditatis face succensus et **in ambitionem pecuniae deditus**, ut illi coram eo **iustam causam tantum haberent**, qui **plus pecuniam detulissent**.* (par. 4).

Les mots écrits en gras détachent les tournures en rapport étroit avec la langue parlée (c'est-à-dire qui n'exigent pas des auditeurs qu'ils recourent à leurs compétences passives). On relèvera entre autres :

- 1] la tournure analytique «dédié à l'ambition (le désir)» ;
- 2] l'emploi du pronom démonstratif *illi* comme pronom d'appel du relatif *qui*
- 3] les idiomatismes «avoir juste cause», «plus d'argent».

** *iam nouerant **per iustitiae callem inflexibile iter gradire*** (par. 8).

Le cliché hagiographique du «trajet inflexible» est redoublé par une tournure locative prépositionnelle où apparaît le mot familier *callem*.

** *quis enim enumerare plene ualeat quae tunc fuit **direptio de regale thesauro*** (par. 18).

Tant l'ordre des mots «descendant» [déterminé + déterminant] que l'emploi de la construction prépositionnelle font de la tournure un fragment immédiat de la langue parlée commune.

** *plebem sibi creditam non permitterit **captuari*** (par. 22).

permitterit a le sens de «permettre» ; *captuari* celui de «châtier».

** *de eius morte quasi **enegatum in aquis*** (par. 27).
enegatum, «noyé».

** *duplicavit malitiam cum invidia* (par. 28).

«il doubla la malice avec l'envie». L'ordre des mots est

⁹. Voici quelques repères : LPC : Latin Parlé Classique (-200 à +200) ; LPT1 (Latin Parlé Tardif de phase 1 (latin parlé impérial, IIIe-Ve siècles) ; LPT2 : Latin Parlé Tardif de phase 2 (latin parlé mérovingien, VIe-VIIe s.) ; PF : Protofrançais (VIIIe s.) ; AFC : Ancien Français Classique (IXe-XIIe s.) ; AFT : Ancien Français Tardif (XIIIe-XVe s.) ; FPM : Français Parlé Moderne (XVIe-XIXe s.) ; FPC : Français Parlé Contemporain (XXe s.).

entièrement descendant [SV + SNacc. + prép. + SNabl.]

** *Leudegarium iam ab oculis retrahit de exilio* (par. 29).

Nous avons ici l'étymon du français «aveugle», *ab oculis* étant apposé à *Leudegarium* comme s'il était un simple adjectif qualificatif (ce qu'effectivement il était devenu en LPT2). Le rédacteur fait entrer cette tournure imagée et populaire dans un but de dramatisation, mais aussi de connivence avec son public.

** *reperit eum iacentem in stramine, opertum de vetusto panno tentorie* (par. 30).

La tournure est directement du LPT2. *Opertum* forme paire avec *coopertum* qui donnera le français «couvert». Mais, surtout la morphologie et l'ordre des mots (descendant, linéaire) annoncent le PF : [**participe passé passif + préposition DE + syntagme nominal complément de manière**]. «...<c>ouvert d'<un> vétuste pan...».

De nombreux indices confortent ces exemples, garants d'une aptitude de ce latin mérovingien à la communication verticale.

C. Facteurs de communication restreinte

Toutefois, l'importance de cette oeuvre dans la production hagiographique mérovingienne la distingue des Vies «ordinaires». Différents facteurs jouent dans un sens qui pouvait restreindre quelque peu l'efficacité de la communication.

D'abord, le récit est long : près de 1000 lignes représentent au moins deux heures de lecture à haute voix, surtout dans le cadre normal de la *cantillatio* qui implique un rythme énonciatif lent. Or, même dans l'Afrique du Ve siècle, un prédicateur de la trempe d'Augustin ne se risquait que de manière exceptionnelle à une prise de parole aussi longue¹⁰.

Ensuite, la trame narrative est passablement complexe. Les évènements se passent sous des règnes différents ; il y a des références constantes aux méandres de la législation royale ; les différentes traîtrises sont difficiles à démêler ; les personnages de premier plan sont multiples à tel point que Léger a du mal à émerger de ce tourbillon.

L'orientation politique n'est guère escamotée : justification de l'irrédentisme des aristocraties ; esquisse des rivalités Austrasie/ Neustrie ; prise à partie des évêques

¹⁰. Cf. F. DOLBEAU, *Vingt-six sermons au peuple d'Afrique*, Paris, 1996, commentaires *ad loc.*

mal pensant (du moins aux yeux de l'aristocratie bourguignonne), etc... La complexité de la réflexion a retenu à juste titre l'attention des historiens modernes¹¹.

La tenue littéraire du texte est malgré tout assez soignée dans l'ensemble : richesse du vocabulaire ; enchaînements narratifs soignés ; articulations argumentatives bien construites¹².

En définitive, le niveau global de cette *Vita* est remarquable par comparaison avec la plupart des *Vies* contemporaines émanant de l'espace mérovingien.

D. Public et buts visés.

Pour préciser quel était le public visé par cette rédaction on doit tenir compte des limites de nos propres connaissances sur le niveau culturel et langagier d'une importante capitale régionale d'antique culture comme Autun. Dans l'ensemble, la *Vita* relève, du point de vue langagier, de la *latinitas minor*, même si la puissante personnalité du rédacteur et si l'ampleur du sujet l'ont hissée à un niveau historique et littéraire remarquable.

Sa zone d'influence se laisse assez aisément déterminer, un ruban Autun-Clermont-Limoges-Poitiers. Il s'agit là d'un espace de transition politique (Neustrie-Austrasie // Aquitaine-Limousin) et langagière (Oïl // Oc)¹³ entre le Nord et le Sud. Les buts démonstratifs (pour ne pas dire de propagande) touchent trois secteurs : 1) Intra-ecclésial dans le lacis des intérêts entremêlant et opposant le binôme Neustrie/ Austrasie ; 2) Extra-ecclésial : comme toujours, la concurrence est sévère entre les deux mondes conjoints Eglise/ Laïcs ; 3) De manière plus classique, «populaire» grâce à l'insertion de récits *ad illitteratos/ rusticos*. Conformément à ces données, la communication opère sur deux niveaux. Le premier concerne l'oeuvre entière : elle est adressée aux aristocraties religieuses et laïques. Le second concerne des extraits sélectionnés : il s'agit alors des fidèles d'Autun et, par contamination régionale, des marches Nord/ Sud.

¹¹. Les enquêtes historiques de P. Fouracre rendent justice à cette richesse.

¹². Je me contente de cette énumération, fondée sur mes dépouillements. Il y a place pour un travail de stylistique et de narratologie.

¹³. Je me réfère à l'époque ultérieure où la bipartition langagière de la France est devenue évidente. On ne peut préjuger de l'importance du clivage dès le VIIe siècle, toutes les datations très hautes reposent sur des reconstitutions arbitraires qui ne tiennent aucun compte des *testimonia*.

3 - LE SECOND SAINT LEGER EN ROMANITAS MAIOR

Les trois rédactions latines de la *Vita* ont une descendance inattendue, apparue à la surface de la production écrite sous la forme d'un poème composé dans une langue dont le rédacteur a délibérément quitté l'univers latinophone¹⁴. Mais ce serait une impropriété de parler alors de passage à la «langue vulgaire», car la langue et le style de cette oeuvre la placent d'emblée au niveau d'une langue non pas vulgaire, mais littéraire.

A. Le monument roman.

Le poème est nettement plus bref que ses sources latines : il compte 240 vers courts (octosyllabes). Il contracte donc le récit au lieu de le délayer. Le lieu, la date et l'auteur de sa composition sont incertains, puisque nous ne disposons comme sources que des indications apportées par un manuscrit unique de Clermont-Ferrand daté de la fin du Xe siècle¹⁵. Les analyses paléographiques invitent à penser qu'il s'agit de la copie d'un texte antérieur qui aurait été à cette occasion retouché, et dont la provenance demeure sujette à discussions. En effet, la langue dans laquelle la *Chanson* se présente à nous offre d'étranges caractères d'hybridité : les assonances sont de manière dominante fondées sur une phonétique d'oïl, alors que le corps des vers est imprégné de traits de langue d'oc. L'éditeur principal pensait que l'énigme était résolue en concluant - à la suite d'autres - que la rédaction initiale avait été faite dans la même zone langagière que celle où ont été composés la *La cantilène de Sainte Eulalie*, et le *Fragment de Valenciennes*, puis qu'un copiste maladroit d'origine «provençale» aurait mal effectué un travail imparfait en laissant son propre dialecte s'infiltrer dans la langue qu'il transcrivait. Un autre courant d'interprétation, privilégié

¹⁴. Sur ce point, je ne suis pas entièrement, malgré la pertinence de son argumentation, R. WRIGHT, *Translation between Latin and Romance in the Early Middle Ages*, in *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, ed. J. BEER, Kalamazoo, 1997, p. 7-31. Mais je considère que les liens entre langue parlée romane et langue parlée latine ne sont effectivement pas tous tranchés en PF/ AFC.

¹⁵. Outre la présentation faite par P. DELBOUILLE dans le cadre du *Grundriss*, on dispose d'une mise au point détaillée, assortie d'une bibliographie exhaustive par G. DE POERCK, *Les plus anciens textes de la langue française comme témoins de l'époque*, in *RLiR*, t. 27, 1963, p. 1-34.

aujourd'hui, suppose que l'oeuvre fut directement composée dans une langue de la zone frontalière où sont en contact la langue d'oc et la langue d'oïl¹⁶. Cette solution a pour elle l'élégance de faire coïncider la langue du monument avec celle de la région où se déroulèrent les événements qui y sont relatés. Le problème mérite d'être reconsidéré.

L'ouverture du poème est faite en suivant comme modèle stylistique un décalque aménagé des préfaces des *Vitae* :

LAISSE 1.

*Domine deus devemps lauder
et a sos sancz honor porter.
In su'amor cantomps dels sanz,
quae por lui augrent granz aans.
Et or es temps et si est biens
Quae nos cantumps de sant Legier*

C'est à partir de la constatation de cette continuité que je réfléchirai à la composition du poème, d'abord du point de vue littéraire.

B. Composition littéraire.

L'imprégnation littéraire est très forte. On peut jauger celle-ci en pratiquant un exercice artificiel, mais révélateur, la transposition de la préface en latin mérovingien de proximité orale (le LPT2). La libre circulation d'un type littéraire à l'autre paraît manifeste :

EN LPT2 VIRTUEL

*Dominum Deum debemus laudare
et ad suos sanctos honorem portare.
In suo honore cantamus de <(il)lis/los> sanctis/os
Qui pro (il)l(u)i habuerunt grandes [penas].
Et nunc est tempus et sic est bonum
quod nos cantamus de sancto Leudegario.*

La composition romane est construite selon un modèle déjà bien défini :

¹⁶. Cela suppose qu'il ait existé des parlers hybrides, avec toute l'ambiguïté du terme. De toutes façons, un parler mixte ne pourrait présenter des formes extrêmes, fortement typées dans un mélange impossible. Les locuteurs, s'ils acceptaient cette confluence (compromis dialectal), refuseraient la présence de marqueurs contrastés.

- *Le poème est divisé en laisses de six vers correspondant au modèle des strophes lyriques latines.
- * Les vers sont octosyllabiques. Cette structure est l'héritière lointaine, mais certaine, des dimètres iambiques ambrosiens. Ces derniers sont à l'origine de la poésie rythmique latine médiévale, dans le moule de laquelle se coule la première poésie romane¹⁷.
- * Il est assonancé de manière régulière, un nombre relativement important de vers étant - sans doute involontairement - même rimés.
- * Des pauses internes en [4 + 4] concourent enfin à la structuration littéraire nette du poème. Ses frontières textuelles se trouvent en effet puissamment tracées : [Longueur régulière (8) + Frontières de fin de vers (assonances) + Pauses/Balancements internes (4//4)].

La composition littéraire porte donc l'empreinte d'une composition savante.

C. Composition narrative.

En revanche, la composition narrative vise un grand dépouillement, comme le montrent ses principaux caractères que fait ressortir une comparaison suivie avec les *Vitae* 1 et 2.

Le récit est bref et peu détaillé, les étapes marquées par les sources étant soit éliminées, soit élaguées de toutes informations ou descriptions connexes. Les dialogues au style direct ont disparu ; les face-à-face ne sont qu'évoqués. La complexité historique est escamotée : le caractère paradoxal de la Vie mérovingienne qui en fait une mine d'informations politiques pour les historiens s'efface entièrement, délestant le saint de ses ambivalences pour ne lui laisser que les traits paradigmatiques de la vertu et du martyr. La progression du poème est claire, parce que linéaire : aucune boucle narrative ne brouille l'histoire. Les auditeurs sont, là aussi, menés d'une main ferme. Ils risquent d'autant moins de se laisser distraire que les épisodes qui, tout de même, ponctuent la démonstration sont toujours compacts : le compositeur a pris à son compte le précepte de la fuite devant le toujours possible *fastidium auditoris*. Tous ces facteurs de dynamisme narratif contribuent à une représentation énergiquement morale où le mal et le bien s'affrontent sous les formes respectives d'un puissant laïc persécuteur et d'un apôtre persécuté. Certains

¹⁷. Cf. les travaux déterminants de D. NORBERG, *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale*, Stockholm, 1958 ; *Les vers latins iambiques et trochaïques et leurs répliques rythmiques*, Stockholm, 1988.

des traits mis en place dans la *Vita* poitevine sont encore accentués jusqu'à rejeter Ebroïn dans l'ombre du Diable.

Le public visé est invité de manière tonique à s'effrayer des conséquences qu'entraîne l'insoumission d'un laïque à l'autorité ecclésiastique : celui-ci est inéluctablement entraîné aux pires crimes et à la damnation finale.

D. Composition langagière.

L'agression idéologique concerne visiblement l'aristocratie. L'auteur, après s'être donné les moyens d'être clair sur le fond, profère la leçon à un niveau langagier soutenu.

Le style en est en effet élevé. Il emploie des mots nobles comme *doit* (v. 25) <*doctum* ; *enviz* (v. 17) <*inuitus*). Il accepte des latinismes : *exercite* (v. 138) <*exercitum* ; *cartr es* (v. 31) <*carcerem*). Il glisse des ellipses sémantiques. Son énoncé est parfois si dense qu'on peut parler de compacité morphologique : *Deu lo covit* (v. 17) : «il le désira au nom de Dieu [*Deo illum cupiit*]». Parallèlement, la compacité syntaxique génère un phrasé poétique intense : *Ab u magistre sempre. I mist// qui lo doist bien de ciel savier // don Deu servir par bona fied* (v. 22-24 : «il le plaça auprès d'un maître // pour être instruit parfaitement en religion // et par suite servir Dieu dans la vraie foi». Ces fulgurances ne sont pas compensées par des reprises en boucle poético-pédagogiques, si bien que l'éditeur doit parfois s'appuyer pour comprendre le poème sur la relation correspondante de la *Vita*.

Il s'agit d'un monument de *romanitas maior* : son niveau de langue tend à s'élever nettement au-dessus de la langue courante qui sert, au sens strict, de base à la rédaction.

E. Implantation communicative.

Compte tenu de tous les éléments du dossier, quelle implantation communicative attribuer à ce poème singulier ? La réponse se fera par éliminations successives.

Premièrement, il ne s'adresse pas à des clercs. Au Xe siècle, le latin suffisait largement à répondre au double critère de la communication (les clercs sont *litterati*) et de la solennité (distanciement par rapport à la masse). Un poème latin rythmique aurait satisfait pleinement les exigences du grand chant monacal ou ecclésial (l'abbaye de saint Martial offrait à Limoges tout l'outillage requis)¹⁸. Deuxièmement, le

¹⁸. Sur le rayonnement musical de l'abbaye, J. CHAILLET, *L'école musicale de saint Martial de Limoges*, Paris, 1960.

poème ne s'adresse pas au peuple. Cette *romanitas maior* du Xe siècle est bien moins adaptée à une écoute massive que ne l'était la *latinitas minor* du VIIe. Or, l'investissement pédagogique de ce document est manifeste : il s'agit de (con)vaincre sans nuances (*flectere*). En conséquence, la réponse qui s'impose est que la visée communicative du texte porte sur les élites laïques. Adapté à une leçon aussi rectiligne que solennelle, donnée avec les fastes de la musique et de la parole liturgiques, il convient parfaitement à une minorité de *potentes*.

4 - GENESE DU SECOND SAINT

Le poème n'est pas insolite qu'en raison de ses particularités dialectales. Son apparition en elle-même pose le problème de sa genèse. Car s'il est évident que le rédacteur touchait de près au monde clérical, il faut se demander pourquoi il adopte une démarche révolutionnaire dans le domaine de la communication, et pourquoi ce type de démarche surgit au Xe siècle et non pas plus tôt. La réponse à ces questions implique d'abord de reconsidérer la langue du texte.

A. Thèses en cours...

L'éditeur a repris avec minutie ce dossier épineux. A la suite de divers philologues du XIXe siècle, il fait appel pour expliquer les «provençalismes» (que je nommerai avec la terminologie moderne «occitanismes») à l'idée d'une rédaction en deux temps. L'original aurait été composé dans la région de Valenciennes, puis, dans la même aire, une copie en aurait été faite par un scribe d'origine provençale (occitane). Il aurait déformé l'ancien français de dialecte wallon de l'original en laissant son propre dialecte influencer sur son travail. Le texte primitif aurait été ainsi contaminé, à l'exception des rimes, «évidemment» intouchables. Des mises au point plus récentes laissent la question dans un certain flou, tout en avançant l'idée que la langue du poème serait polymorphique de manière naturelle. En effet, ce polymorphisme serait dû à deux facteurs, d'une part l'absence - et pour cause - de dialecte de référence à ce stade archaïque de la littérature française¹⁹, d'autre part la présence d'un carrefour culturel propice à ces hybridations langagières.

¹⁹. Qu'une *scripta* directrice ne soit pas apparue avant le XIIIe siècle en langue d'oïl a été démontré par M. PFISTER, *Scripta et koinè en ancien français aux XIIe et XIIIe siècles ?*, in P. KNECHT, Z. MARZYS (éd.), *Écritures, langues communes et normes*, Neuchâtel/ Genève, 1993, p. 17-41.

B. Limites de ces modèles.

Ces modèles sont loin d'être satisfaisants d'abord parce qu'ils reposent sur une hypothèse forgée *ad hoc*. Ensuite, les occitanismes sont présents dans le texte de manière réellement massive²⁰. Le résultat est que c'est presque à chaque vers que l'éditeur - et les adeptes de cette théorie - sont contraints de recourir au critère «erreur du scribe» pour expliquer la présence «inacceptable» de ces formes. Leur abondance suppose une incurie peu crédible du copiste. La difficulté croît si l'on considère que certains morphèmes sont si caractéristiquement d'oc que le mot d'oïl qui aurait été déformé devient impossible à reconstituer. Tel est en particulier le cas de *visquet* (v. 50) ; *oc* (76) ; *posc* (96) ; *am* (157) ; *deu* (161) ; *estera, sobre* (230). On ne peut là parler d'erreur : il s'agirait en fait de traductions. De plus, ces morphèmes sont écrits dans une graphie impeccable. Dans ces conditions, le niveau littéraire du copiste occitan ne peut pas avoir été médiocre. C'est reposer le problème de son manque de fiabilité. Je crois qu'on peut s'enhardir jusqu'à voir dans la théorie du copiste incompetent l'effet de deux préjugés : en premier lieu, affleure l'idée qu'au Xe siècle, «siècle de fer», la culture était si affaiblie que la transmission des textes était sans cesse menacée²¹ ; en second, celle que dans le Sud cette dérive était aggravée : l'immigré d'oc, sans doute moine, reflèterait le retard du Sud. On ne peut que renvoyer sur ce point aux plus récents travaux historiques sur la culture en pays d'oc pendant ces siècles²².

Ensuite, le concept d'occitan (ou de provençal) auquel

²⁰. On dispose d'un exemple récent de ce genre de débats avec l'affaire de la *Passion d'Augsbourg*, fragment roman découvert en 1980, dont la langue d'origine a d'abord (de manière surprenante) a été jugée d'oïl avant, pour des raisons cette fois convaincantes, de l'être d'oc, G. HILTY, *La «Passion d'Augsbourg», reflet d'un poème occitan du Xe siècle*, in J. CERQUIGLINI-TOULET, O. COLLET, *Mélanges M. Burger*, Genève, 1994, p. 231-244.

²¹. L'indispensable correction est en cours chez les historiens. Cf. P. RICHÉ, *Ecoles et Enseignement dans le haut Moyen Age, fin du Ve - milieu du XIe siècle*, Paris, 1979 ; M. SOT, *Un historien et son Eglise au Xe siècle : Flodoard de Reims*, Paris, 1993, etc...

²². C. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?*, Le Puy-en-Velay, 1987 ; P. BONNASSIE, P.A. SIGAL, D. IOGNA-PRAT, *La Gallia du Sud, 930-1130*, in *Hagiographies* (dir. G. PHILIPPART), Turnout, 1994, p. 289-344, notamment p. 290 (carte) et sqq.

semble se référer l'éditeur ne tient pas suffisamment compte de deux facteurs dialectaux, en synchronie et en diachronie. Pour le premier, il convient de considérer les dialectes de l'«amphizone» : de l'Est à l'Ouest, Francoprovençal/Bourbonnais d'oc/ Marchois/ Poitevin d'oc²³. On ne peut affirmer par exemple que *regnevet* et les formes d'imparfait de l'indicatif en - *eve* n'existent que dans les dialectes français du Nord-Est. Ces formes sont attestées aujourd'hui en Marchois et en Berrichon. Pour la seconde, les dialectes d'oc nés au VIII^e siècle ont largement continué d'évoluer : il est difficile de reconstituer avec une exactitude d'atlas dialectal moderne les formes du Xe siècle. Les parlers auvergnats en particulier ont assez nettement changé, surtout dans la zone frontière du Nord (région de la Limagne), du Moyen Age aux temps modernes. Les arbitrages deviennent à ce compte, sur un *corpus* aussi limité, arbitraires.

Enfin, les philologues ont, d'une manière globale, tendance à surestimer la réalité des paramètres dialectaux pour déterminer l'origine des textes (à l'intérieur du même espace de langue, évidemment). Le positionnement des textes se fait rarement de manière suffisamment claire pour offrir des balises infaillibles aux enquêteurs. L'exemple typique de cette situation est celui de *Serments de Strasbourg* dont l'appartenance dialectale a fait couler des flots d'encre sans résultats convaincants. Notre poème est plus jeune, selon toute vraisemblance, d'un siècle que ce monument. La fluidité des échanges (entre dialectes, entre latin et dialectes, etc...) doit être prise en compte pour accepter des perspectives probabilistes²⁴.

²³. Ces zones ont fait l'objet de très beaux travaux, C. DE TOURTOULON., O. BRINGUIER, *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, Paris, 1876 (Arch. des missions scient. et litt. 3, t. 3) ; S. ESCOFFIER, *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*, Paris, 1958. J. PIGNON, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*, Paris, 1960. J'ai proposé ailleurs d'appeler «dialectes marchois» les parlers de la zone dialectale dite «du croissant», ce dernier n'existant que sur les cartes dialectométriques (alors qu'il existe une Marche, le terme historique se référant commodément justement à un glaci).

²⁴. Ces difficultés sont justement soulignées par R. WRIGHT, *La chronologie relative des nouvelles scripta et des nouvelles langues* (dans ce volume) et *Latin in Spain : early ibero-romance*, in *The Origin and Development of Emigrant Language*, HF NIELSEN, L. SCHOSLER edd., Odense Univ. Press, 1996, p. 277-298 ; *Linguistic standardization in the Middle Ages in the Iberian Peninsula : advantages and disadvantages*, in *De mot en mot, Aspects of medieval linguistics*, S. GREGORY, DA TROTTER edd., Cardiff, 1997, p. 261-277.

C. Autres localisations, nouvelle chronologie.

Compte tenu de ces mises en place, je propose une reconstitution à rebours, en remontant les étapes depuis la dernière connue. Mais au préalable, réévaluons le critère principal sur lequel se sont appuyés les philologues pour supposer que la première rédaction aurait été faite en langue d'oïl : les assonances. Celles-ci sont dans l'ensemble de structure française et non occitane. Les enquêteurs ont, forts de cette observation, mis en avant le principe que lorsqu'un texte est recopié, ce sont les rimes ou les assonances qui sont régulièrement le mieux conservées, et qu'en conséquence la première composition aurait été faite en un dialecte d'oïl. De fait, le respect du compte syllabique et des assonances constitue le minimum vital de fidélité requise pour la reproduction d'une oeuvre destinée au chant. Mais cette réalité paléographique n'est utilisable comme preuve de la primauté de la rédaction en français qu'à la condition d'appliquer un raisonnement tautologique. En effet, s'il ne s'agit plus de copier servilement ce poème, mais de l'adapter d'une langue à l'autre, l'argument de primauté des assonances disparaît. Il est tout aussi légitime de soutenir qu'un texte d'oc a été adapté aux besoins d'une récitation publique devant un public d'oïl en exécutant le toilettage minimal requis pour ce passage de frontière, c'est-à-dire en oïlisant les assonances d'oc. Si d'ailleurs on regarde ces dernières de près, on verra qu'elles sont assez souvent susceptibles d'une double lecture, selon la réalisation phonétique que l'on supposera sous-tendre les graphèmes. En conclusion, si l'on admet que le poème a été délibérément adapté d'une langue dans l'autre, le critère des assonances ne joue dans aucun sens. La voie est ainsi libre pour une reconstitution.

PHASE 4. Adaptation au domaine d'oïl (peut-être en zone d'oïl de l'extrême Sud) d'un premier poème plus ancien né de l'autre côté de la bande frontière langagière. Ce travail est fait à la fin du Xe siècle (c'est notre manuscrit).

PHASE 3. Composition antérieure (milieu ou troisième quart du Xe siècle) en zone d'oc du Nord (occitan limousin et marchois) du premier poème, dans une région plus proche des origines familiales du saint (Poitiers-Limoges). Cette localisation offre l'avantage d'être dans la proximité immédiate de saint Martial, alors à son apogée, et en outre du premier foyer de la création littéraire occitane, puisque le premier troubadour Guillaume IX crée son oeuvre un demi-siècle plus tard sur le même espace politique, culturel et langagier.

PHASE 2. Peut-être, adaptation orale [abrègement,

simplification] de la *Vita* mérovingienne avec traduction (éventuellement consignée par écrit). Ce travail intermédiaire aurait eu lieu dans la même zone, avec les mêmes particularités dialectales vers la fin du IXe siècle ou le début du Xe.

PHASE 1. Rédaction et diffusion de la *Vita* en Bourgogne-Auvergne-Poitou-Limousin. Cette rédaction en latin mérovingien était adaptée à la communication générale au prix de quelques adaptations (coupures) dans le cas de la masse des fidèles. Elle était immédiatement apte à la communication restreinte (élites). Cette oeuvre naît au tournant des années 700 (nonobstant quelques retouches ultérieures).

En résumé, la genèse du saint «roman» aurait eu lieu sur une période 700-950 par phases successives du latin mérovingien au protooccitan sur une zone historique à dominante culturelle et langagière d'oc, avant de passer la frontière dialectale en zone d'oïl de l'extrême Sud vers 1000.

6. EMERGENCES ET DEPLACEMENTS

A. Emergence de la *romanitas minor*

Du VIIe au VIIIe siècle se produit la cristallisation langagière au terme de laquelle le LPT2 est devenu le PF, avec pour conséquence première, lors de la réforme carolingienne, la mise en place de réseaux de traductions purement orales à l'intention des auditeurs illettrés qui ne peuvent et/ ou ne veulent plus comprendre la communication latinophone que leur adressent leurs chargés d'âmes. Les locuteurs lettrés changent volontairement de registre, retrouvent l'ancienne adéquation graphie/ phonie, bref retournent aux procédures communicatives méprisées, mais efficaces, du latin mérovingien²⁵. Il va de soi que ce retour à une oralité fuie depuis 30 ans ne pouvait que très difficilement franchir la barrière de l'écrit²⁶ : la

²⁵. Sur cette histoire, M. BANNIARD, *Viva voce*, chap. 7 et 9.

²⁶. Ceci dans toute la mesure où pour les maîtres de la *littera*, leur nouvelle mission consistait à pratiquer l'*emendatio* en alignant la langue écrite sur les normes des IVe/ Ve siècles. L'obligation de contenir la parole vive hors du champ de l'écriture provient surtout de l'idée que c'est non pas l'évolution de la langue parlée qui a distendu l'adéquation graphie/ phonie, mais le relâchement de la vigilance des *docti* qui a entraîné la dégradation de la langue écrite. Les concessions faites au nom de la mission pastorale à l'oralité

prédication, qu'elle se borne à la traduction des homélies disponibles (plus ou moins toilettées) ou s'enhardisse à une création personnelle (si modeste soit-elle) reste purement orale, car jugée indigne d'accéder à la mise en graphie. La *translatio linguae* confine l'oralité cléricale à usage collectif au stade prévisible de *romanitas minor*.

B. Emergence de la *romanitas maior*.

Cette stase ne cède la place à une nouvelle phase dynamique qu'avec l'apparition d'une aristocratie post-carolingienne. Le Xe siècle consacre le développement rapide du féodalisme «sauvage», que l'on place sous cette bannière d'anciennes et puissantes familles en rupture du ban royal ou impérial, ou de nouvelles individualités dont les appétits n'ont d'égal que leur irrédentisme et leur illégalisme²⁷. Apparaît au niveau des élites une nouvelle classe d'individus qui renâclent devant tous les freins de l'ancien système : autorité centrale et corrélativement législation écrite (contrôle laïc) ; domination morale cléricale (contrôle religieux) ; latinité (instrument et image de l'ancien système dominant centripète). Ils sont toutefois trop proches de ce passé contraignant duquel ils veulent s'arracher pour ne pas désirer affirmer leur propre identité culturelle : les nouveaux maîtres ont besoin d'un miroir. Celui-ci ne peut leur être tendu qu'en construisant non seulement un modèle idéologique et culturel taillé sur mesure (la *Chanson de geste* pour l'exaltation historique et sociale ; la poésie érotique et le roman courtois pour le défi lancé aux préceptes ecclésiastiques), mais aussi en inventant une nouvelle langue. Cette dernière sera la langue romane libérée de son corset latin et hissée très vite par les artistes au rang de *romanitas maior*. La dialectique latin/ roman se poursuit alors en boucle, l'Eglise ne pouvant plus entièrement laisser aux laïcs le monopole, cette fois littéraire, de la langue vivante. L'apparition du *Saint Léger* confirme ce modèle : son existence dès le Xe siècle me paraît être le signe certain que la diglossie carolingienne est terminée, et que le passage au bilinguisme est en cours²⁸.

collective ne laissent nullement place à la promotion écrite de cette dernière.

²⁷. Je me borne à renvoyer à la synthèse de JP POLY, E. BOURNAZEL, *La mutation féodale, Xe-XIIe siècles*, Paris, 1991 et aux travaux de G. Duby et pour le Midi de P. Bonnassie. Sur le Xe siècle, on dispose de l'épais et instructif dossier rassemblé dans *Il secolo di ferro : mito e realtà del secolo X*, *Settimana XXVIII di studi sull'alto medioevo*, Spolète, 1991 (2 vol., 1100 pages).

²⁸. La chronologie générale proposée est : 1) Monolinguisme complexe (IIIe-VIIIe siècles); 2) Diglossie (IXe-Xe s.) ; 3)

Autrement dit, c'est parce que les premières oeuvres de troubadours, les premières laisses de chansons de geste courent dans la société²⁹ que l'Eglise dresse son propre pare-feu en promouvant à son tour la langue romane.

C. Déplacements de pouvoir.

Les *potentes* et les *clerici* ont eu souvent maille à partir dans un rapport ambivalent qui s'est instauré sous l'Empire romain du IV^e siècle et perpétué sous des formes diverses jusqu'à l'Empire carolingien du IX^e. Mais l'affirmation d'un face-à-face Eglise/ Féodaux est un phénomène neuf. La perte de la protection royale ou impériale, l'impossibilité de jouer au besoin sur les rivalités entre souverains, en somme la disparition des médiateurs potentiels laisse la place à des rapports extrêmement violents³⁰. La lutte contre les agressions féodales est engagée par l'Eglise de manière insolite (alliance provisoire avec les paysans) et quelque peu désespérée : l'autorité ecclésiastique cherche à restaurer son autorité par le biais classique de décrets conciliaires où sont lancés des anathèmes, c'est ce qu'on a appelé la «paix de Dieu». Cette réaction apparaît pour la première fois à la surface de l'Histoire en Aquitaine, à Charroux où en 989 les canons conciliaires s'efforcent de diaboliser les agresseurs des biens et des personnes de l'Eglise. «C'est autour de ce mouvement que se focalise toute l'histoire de la région au moins jusqu'à la décennie 1030-1040. Il se place délibérément sous la protection - il vaudrait mieux dire sous la direction - des saints³¹...».

Bilinguisme (XI^e s. sqq.). Le dernier état de cette périodisation est donné dans M. BANNIARD, *Genèse de la langue française, III^e-X^e siècle*, in M. ZINK, *Histoire de la littérature française du Moyen Age* (chap. 1), Paris, sous presse.

²⁹. Avec une mise en forme écrite en langue d'oc et en langue d'oïl. Mais ces premiers monuments qui sont encore des essais de *scripta* littéraire ont disparu. On peut se faire une idée des faibles probabilités de survie longue de tels écrits initiaux (et initiatiques) quand on mesure les pertes énormes des siècles suivants, même quand les littératures romanes sont affirmées.

³⁰. Les prodromes de l'inquiétude ecclésiastique sont manifestes dès le temps d'Eudes de Cluny comme l'a montré J. SCHNEIDER, *Aspects de la société dans l'Aquitaine carolingienne*, in CRAI, 1973, p. 8-19. Cf. également en ce sens G. CONSTABLE, *Cluny ...*, p. 420, p. 444.

³¹. L'interaction féodalisation/ réaction ecclésiastique a été récemment étudiée par P. BONNASSIE ET ALII, in *La Gallia du Sud...*, p. 294 sqq. (la citation est p. 293), par M. PARISSÉ, *Princes*

La zone d'émergence de ce mouvement est donc située dans la partie Nord des pays d'oc, voire Sud des pays d'oïl : elle se laisse aisément superposer à la zone historique de la *Vita Leudegarii*³². Les drames de la seconde moitié du VIIe siècle avaient tant marqué les esprits et Léger était devenu une figure si emblématique que l'épaisseur d'un siècle de distance en fit une figure de référence immédiatement récupérable. C'est dans le courant du Xe siècle que le souvenir du supplicié est donc ranimé et réinvesti d'une nouvelle fonction. De sujet politique actif à l'époque mérovingienne, il devient un objet christique passif à l'époque féodale. Consacré comme martyr victime de la cruauté de laïcs irrespectueux de la loi et donc de la foi divines, il ouvre la voie à la contre-offensive culturelle et religieuse de l'Eglise. La rédaction originale du poème en occitan prend ainsi naturellement sa place.

D. Déplacements culturels.

Attribuer à la langue d'oc la primeur de la création littéraire en roman (*pace cantilenae sanctae Eulaliae*) n'est plus très surprenant à partir du moment où celle-là est liée à une primauté historique précise dans la même région. Il n'est pas non plus surprenant que le succès du poème (sinon des *Vitae* latines antérieures) ait provoqué son emprunt dans une ou des régions limitrophes qui se sont évidemment trouvées confrontées aux mêmes dramatiques tensions sociales. Les *milites* chers à G. Duby méritaient eux aussi une leçon faite sur la base d'un fond énergiquement didactique et avec l'appui d'une forme qui combine la majesté d'un style digne de ses équivalents latins avec la puissance contraignante d'une parole vivante. La copie remaniée de la version originale en oc put franchir la frontière langagière sans efforts particuliers et la leçon née en Aquitaine être répétée à des féodaux qui exerçaient un pouvoir souvent sans partage sur les terres de l'ancienne Austrasie.

Fornex 10 5 1998

Explicit feliciter

laïques et/ ou moines, les évêques du Xe siècle, in *Settimana* 28, p. 449-513, notamment p. 506 sqq., et par T. HEAD, R. LANDES (éd.), *The Peace of god. Social Violence and Religious Response in France around the Year 1000*, Ithaca-London, Cornell University Press, 1992.

³². Je ne veux pas dire par là que le VIIe siècle finissant est déjà «féodal».